

Le parcours d'une famille d'immigrants

A partir de 1685, date à laquelle Louis XIV a révoqué l'Edit de Nantes instauré par son aïeul Henri IV pour apaiser les guerres de religion, des centaines de protestants ont quitté le royaume de France pour se réfugier à l'étranger.

Parmi ces immigrants huguenots, Pierre Moulin et sa jeune épouse sont partis de leur village de Saint-Vincent-de-Mercuze dans la Drôme pour aboutir à Lausanne autour de 1725. Le couple y est pris en charge par la Bourse française de Lausanne, institution qui vient en aide aux réfugiés modestes, affluant alors sur les bords du Léman.

Pierre Moulin, qui était agriculteur, et sa femme sont installés à Mauvernay, aux confins d'Epalinges. Mauvernay est alors une plaine défrichée d'environ 36 hectares, à l'ouest de laquelle est situé un hameau composé de très petites fermes. Il a disparu dans la seconde moitié du XIX^e siècle à la suite d'expropriations décidées par la ville de Lausanne en vue de l'aménagement d'une ligne de tir.

Pierre Moulin, sa femme et leurs trois fils y ont vécu dans le dénuement. Au décès du père, en 1735, une institution charitable relève que les enfants se trouvent dans une situation déplorable: «Ils n'ont que de très mauvais haillons, ni point de chemises, étant couchés sur la paille, sous une couverture toute en lambeaux.» Il y a bien quelques champs et quelques pâturages, mais la maison est fort délabrée et dépourvue de tout. Le fils aîné, Jean-Etienne, se marie en 1752 avec une Vaudoise. Ils s'installent aux Râpes et ont douze enfants.

La situation de la famille Moulin s'améliore peu à peu. Jean-Samuel, fils de Jean-Etienne, vient habiter à Epalinges dans une petite ferme située au-dessus de la Girarde, au carrefour du chemin de la Vuilletaz et du chemin des Orchets. Ce bâtiment, qui existe encore, a été la propriété des Moulin jusqu'à la moitié du XX^e siècle. Un voisin se souvient d'avoir connu le dernier couple palinzard formé de Louis et d'Anne Moulin.

L'ascension sociale de la famille Moulin prend son essor avec Louis-Samuel, né à Epalinges en 1834. Il a la chance de

puvoir effectuer un apprentissage de menuisier à Lutry, d'épouser une Lausannoise et de devenir bourgeois de cette ville en 1860. Louis-Samuel et sa femme élèvent huit enfants, dont Louis-Marc, qui travaillera dans l'atelier de menuiserie de son père à Derrière-Bourg, Louis-Auguste, aventurier au long cours, et Henri, dont nous allons reparler.

Henri Moulin a fait un apprentissage de poëlier. Entrepreneur et commerçant génial, il a fait fortune dans les chauffages et l'immobilier.

Son fils Robert est entré dans l'histoire vaudoise: professeur réputé, coauteur du recueil scolaire «Chante Jeunesse!», journaliste et polémiste, il a été le colonel mythique du régiment 2, dit du Pays de Vaud. Robert Moulin a également été le promoteur des caisses de compensation militaires, qui furent ensuite un modèle pour la création de l'AVS.

La notoriété de la famille Moulin s'est encore développée avec les trois

enfants de Robert: le grand journaliste et parolier de chansons françaises Jean-Pierre Moulin; la célèbre chanteuse Béatrice Moulin et la musicienne Antoinette, épouse du chef d'orchestre et violoniste Jean-Marie Auberson.

Quel parcours fabuleux d'une famille d'immigrants, de l'exil et la misère à l'aisance et à la célébrité, sans oublier une longue étape à Epalinges, qui honore notre commune.

Francis Michon

La maison de la famille Moulin à Epalinges et en chemin pour la laiterie (à droite, Mme Anna Moulin).



Soutien financier pour la rénovation de bâtiments, les énergies renouvelables et le développement durable

La commune d'Epalinges a mis le cap vers la société à 2000 watts et vers une labellisation Cité de l'énergie en 2018. La société à 2000 watts correspond à un modèle de société plus juste et plus durable ayant pour objectif de consommer une puissance continue de 2000 watts par personne et par an (en Suisse, actuellement, chaque personne consomme 5400 watts). Cela signifie de diviser par 3 notre consommation d'énergie et par 8 nos émissions de gaz à effet de serre.

Pour cela, la commune s'est fixé des objectifs précis à l'horizon 2050 suite à une étude de planification énergétique territoriale soutenue par le canton visant à développer les énergies renouvelables indigènes et à réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre. **L'étude de planification énergétique territoriale a mis en évidence un immense potentiel des ressources locales renouvelables:** l'énergie du sol (sondes géothermiques), l'énergie de l'air environnant (pompe à chaleur air/eau), l'énergie bois et le solaire thermique représentent un potentiel exploitable pour le chauffage d'environ 350 GWh/an, à mettre en relation avec les besoins en chauffage, actuels et futurs, estimés à 120 GWh/an. En outre, si l'ensemble des toitures bien orientées des bâtiments du territoire était recouvert de panneaux photovoltaïques, cette production d'énergie renouvelable pourrait représenter environ 50% de la consommation d'énergie électrique du territoire communal.

La stratégie énergétique programmée consiste à **sortir du chauffage électrique direct et du chauffage au mazout** (respectivement 11% et 61% des consommations de chauffage du territoire), parallèlement à une rénovation continue des bâtiments non performants, à favoriser les énergies renouvelables locales (bois, géothermie, air, solaire) et à créer des réseaux de chauffage à distance (chauffage urbain). Le développement durable du territoire

passé également par la promotion de la mobilité douce et par celle de la biodiversité aujourd'hui menacée.

Entrée en vigueur du fonds énergétique communal: 1^{er} octobre 2017.

La création du **fonds communal d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD)** va permettre de répondre en partie aux objectifs fixés par des aides financières destinées aux habitants, à hauteur de 5 à 20% du montant des travaux projetés et des actions ou objets (par exemple vélos électriques, appareils à faible consommation, etc.) favorables à la protection de l'environnement.

Ce fonds entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2017. Les mesures encouragées retenues par la Commission consultative de l'énergie découlent de ces objectifs et des attentes des habitants recueillis lors du sondage réalisé durant l'été 2016. Elles s'articulent autour de cinq thématiques: **efficacité énergétique des bâtiments/énergies renouvelables/mobilité durable/économies d'énergie-sensibilisation/biodiversité-développement durable.** Toutes les informations relatives aux demandes de soutien financier seront disponibles sur le site de la commune au début de l'automne (règlement, conditions, formulaires). Signalons pour finir que ce programme d'encouragement communal est cumulable avec les subsides de la Confédération ainsi qu'avec les aides cantonales en nette augmentation en 2017.



Vente de vin et de pain

La commune d'Epalinges et la Coopérative du four à pain proposent aux Palinzards et Palinzards une vente de vin et de produits du four à pain, le samedi matin 9 septembre 2017 de 9h00 à 13h00 sur la place de la Croix-Blanche.

La traditionnelle vente du vin de la commune aura lieu à nouveau cette année lors d'une manifestation regroupant la vente du vin de la vigne communale et la vente de pains et spécialités diverses confectionnés par la Coopérative du four à pain.

Réservez d'ores et déjà cette date. Des informations plus précises concernant cette manifestation seront communiquées prochainement par un tout-ménage.



Commission consultative d'intégration Suisse-étrangers

Fin 2015, le Conseil communal a adopté un préavis prévoyant la création d'une Commission consultative d'intégration Suisse-étrangers (CISSE). Le règlement prévoit que la commission se compose notamment «des représentants des communautés étrangères les plus significatives de la commune, en fonction de leur effectif et de leur importance socio-économique».

La Municipalité lance donc un appel à toute personne d'origine étrangère qui, à titre individuel, ou en tant que représentant d'une communauté étrangère souhaite faire partie de cette commission. Nous vous prions d'annoncer votre intérêt jusqu'au 07.10.2017 au Greffe communal ou auprès de M. Alain Monod, Municipal (alain.monod@epalinges.ch).